

Différent

Le journal des adhésifs émis de la fédération Sud Santé-Social

Le magicien



Elections F.P.H. :
Le 23 octobre, votez Sud !



numéro 11 - octobre 2007 - 0,50 euro

s a n t é s o c i a l

SOMMAIRE

Le journal des adhérents de la Fédération Sud Santé-Sociaux - numéro 11

santé & social - page 4 - 6 -11 -14

- Elections Publique Hospitalière : le sprint final
- Une prime qui fait des vagues
- Tou(te)s en ordre... de bataille !
- Hôpitaux-prisons, autopsie à vif d'une politique

interpro - page 5 - 7 - 10

- Droit de grève et heures supplémentaires : arnaque et démagogie
- Le chiffre tue !
- Travailler plus pour gagner plus
- Services publics, un bien commun à défendre !

luttes - page 13

- Ce n'était qu'un début, on a continué le combat !

dossier - page 8 & 9

- Franchises, coupable d'être malade...

vie syndicale - page 15

- Il nous ont quitté...

sécuritaire- page 12

- Hortefeu, la schlague

culture & plaisir - page 16

- L'important, c'est de ne pas participer
- Volem rien foutre al païs

*Qu'est-ce que
l'Union Syndicale
Solidaires ?
Une
nouvelle édition de
ce petit ouvrage
présentant notre
organisation et son
approche originale
de la lutte syndicale,
est disponible à la
fédération au prix
public de 10,50
euros.*



Different

Le journal des adhérents de la Fédération Sud Santé-Sociaux

ont collaboré à ce numéro :

Maurice Aubry, Fabienne Binot, Claude Carrey, Corinne De Buhan, Pascal Dias, Véronique Galtier, Jean Lallemand, Thierry Lescant, patrick Nicolaon, Jean-Louis Rotter, Jean-Marie Sala.

Le premier agenda Solidaires !



*L'agenda 2008 Solidaires est
disponible en 2 formats
17x10 cm ou 25x18 cm.
Premier agenda publié
par l'Union Syndicale Solidaires,
Il comporte toutes les adresses
des Solidaires locaux et, sous
forme de livret, celles des syndicats
départementaux Sud Santé-Sociaux.
Il est vendu aux syndicats
au prix de 5 euros pour le petit format
et de 7 euros pour le grand.
A commander auprès de votre
syndicat départemental.*

Union syndicale
Solidaires
La Fédération Sud Santé-Sociaux
Membre de l'Union syndicale Solidaires

édito

assé l'été américain, le Président de la République a fait sa rentrée médiatique devant les caméras de TF1 et de France 2 réunies pour booster l'audimat. Sous l'œil attendri de PPDA et d'Arlette, Nicolas 1^{er} de démagogie nous a livré son show présidentiel. Remarquable Cecilia aux confins du désert lybien ! Remarquable l'action du 1^{er} Ministre, même relégué au rang de simple collaborateur ! Remarquable Rachida Dati chef de tous les Procureurs ! Remarquable, bien entendu, l'action menée par le gouvernement ! Remarquables toujours et encore Bernard, Brice et les autres ! Pour peu le Président n'aurait pas manqué de nous faire remarquer à quel point lui-même était remarquable !

Disons le clairement et sans ambages, à Sud nous partageons ce point de vue.

Oui Nicolas Sarkozy est remarquable et sa politique l'est tout autant ! Le Président de tous les Ministères le dit : il tiendra ses promesses, hélas ! Du Karcher à la moulinette ultra libérale, la voie est tracée. Au prétexte d'une réforme soit disant attendue par une majorité des Français, les mesures tombent et vont tomber. Remarquable programme que voilà: atteintes au contrat et au Code du Travail, au statut des fonctionnaires, aux régimes de retraite de toutes et tous, aux 35 heures, aux universités, à la protection sociale avec sa cohorte de franchises,... Cet homme remarquable préfère les heures supplémentaires et le salaire au mérite, le bouclier fiscal, une politique d'immigration répressive voire raciste, la restriction du droit de grève, l'étranglement budgétaire des établissements de nos secteurs, le démantèlement des hôpitaux de proximité, la création d'hôpitaux prisons...

Face à cette déferlante libérale, radicale et implacable, qui sert de fil conducteur au sommaire de ce 11^{ème} numéro de Différent, le mouvement syndical et social s'ébranle encore timidement. A l'heure où nos bouclons ce journal, se profilent toutefois les premières mobilisations. Au morcellement, au clivage, à la division voulus et entretenus par le gouvernement et son ami Medef, il nous faut construire un réel mouvement unitaire et mener la lutte qui s'impose.

Nul doute que pour gagner, ce mouvement, par son ampleur et sa détermination, doit, lui aussi, être....remarquable !

en bref...

Au Groupe Hospitalier du Havre...
 C'est 550 postes supprimés sur 5 ans ! C'est avec une prime de 10000 euros que la nouvelle direction met en place ce plan social pour un « retour à l'équilibre » face à un déficit cumulé de 36 millions d'euros. Un départ sur trois à la retraite non remplacé, une prime au départ et une remise en cause des 35 heures sont les mesures phares. L'unité syndicale et la mobilisation des 4000 salariés de l'hôpital seront déterminantes. Dans le même temps, un hôpital clinique privé sort de terre

dans l'agglomération.

Elections fonction publique hospitalière : sprint final !

ans le contexte actuel d'attaques généralisées contre les fonctionnaires et l'hôpital public, ce scrutin sera examiné à la loupe par le ministère de la santé et aura valeur de test pour mesurer l'influence des différentes organisations syndicales.

Les quelques jours restants doivent être mis à profit pour convaincre le maximum de collègues de voter et surtout voter Sud.

Rappelons, encore une fois, que la représentativité de Sud santé-sociaux n'est acquise qu'avec les voix des personnels, contrairement à certains syndicats qui n'ont pas à la prouver comme, par exemple, la CGC qui, avec 0,50% des suffrages, est représentative de manière permanente.

dans certains où nous nous présentions pour la troisième fois. Nous avons aussi remarqué cette année une recrudescence de pressions d'autres organisations



syndicales, dont FO en particulier, vers les directions et les DDASS pour qu'elles refusent nos listes, au nom de notre soi-disant non représentativité.

Par des réactions coordonnées, des équipes syndicales, y compris jusqu'au dépôt d'un référendum au tribunal administratif de Pau ont réussi à déjouer toutes les manœuvres tendant à nous empêcher de nous présenter, et toutes nos listes départementales et locales ont finalement été validées.

Malgré tout, une ombre au tableau dans cette préparation. Nous avons manqué dans cinq ou six départements la constitution de listes départementales alors que nous avions des moyens pour les construire. Les élections n'ayant lieu que tous les quatre ans, nous devrons en tirer des bilans sur ces manques de motivation afin d'éviter ce genre de mésaventure à l'avenir.

Jean-Marie Sala



Sud sera présent dans 52 départements (+ 5 par rapport à 2003) et dans 287 commissions (+ 50) ce qui représente 64% des effectifs de la fonction publique hospitalière couverts.

Mais au-delà des CAP départementales, on constate un renforcement sensible de présence SUD localement dans de nombreux hôpitaux, maisons de retraite et établissements médico-sociaux départementaux.

Notre représentativité est encore contestée !

Dans une douzaine de départements, nous avons dû déposer un dossier de représentativité auprès des DDASS, y compris

Droit de grève et heures supplémentaires, arnaque et démagogie.

Cet été, le gouvernement a voté une loi s'attaquant au droit de grève dans les transports en commun, tout en projetant de l'étendre à d'autres secteurs comme l'éducation nationale

Le gouvernement porte ainsi atteinte au droit de grève constitutionnel. Ce faisant, il se prépare aux confrontations sociales qui ne manqueront pas face à sa politique brutale de casse des régimes de retraites ou de démantèlement des services publics. Le gouvernement et la population se privent d'alertes sociales possibles qui permettent de corriger des problèmes institutionnels.

Le premier ministre s'est servi de l'exemple des hôpitaux pour justifier la non atteinte au droit de grève.

En effet le service minimum, et un droit de grève très limité, s'applique déjà sur les personnels hospitaliers, notamment les soignants, qui ont tenté en vain d'alerter les pouvoirs publics et les usagers sur les conséquences des mesures prises ces dernières années: restructurations et fermetures de services, plan hôpital 2007, nouvelle gouvernance et, bien sûr, les modalités d'application sans moyens des 35 heures et la mise en place du compte épargne temps. Aujourd'hui, dans nos établissements, c'est service minimum tous les jours. Et il y a même parfois plus de personnel dans les services les jours de grève du fait des assignations !

Au sujet des comptes épargne temps, et alors que le ministère de la santé était informé depuis longtemps, le cumul des heures épargnées représentent 5000 postes de médecins et près de 6000 de professions paramédicales !

Le gouvernement «prend conscience» qu'il y a des infirmières, et d'autres personnels qui ne sont pas rémunérées pour le travail qu'ils

effectuent et «s'engage» à régler cette situation qui met à mal le dogme présidentiel, «travailler plus pour gagner plus». Au bas mot, le coût sera de trois milliards et demi d'euros ! Chiche ! C'est le fonctionnement même de l'hôpital public qui est ainsi mis en danger, et donc sa mission dans le cadre de la santé publique. De plus la pénurie de professionnels s'aggrave sans que la démographie des professions ne permette d'envisager un avenir ni une solution.

Tout cela faute de prendre au sérieux



les critiques et l'alerte des personnels concernés.

Nous considérons que non seulement il n'y a pas lieu d'étendre les restrictions du droit de grève à des professions qui ne mettent pas en péril la vie de nos concitoyens, mais de plus il y a à renforcer les moyens d'alerte des professions qui sont déjà concernées par ces mesures.

En vidant de toutes substances, avant de les supprimer, le Conseil Supérieur des Professions Paramédicales pour lui substituer des ordres professionnels (sage femmes, kinés, infirmières,...) le gouvernement bafoue ainsi toute instance un peu démocratique de représentation.

Jean Lallemand

Le chiffre tue !

endredi 21 septembre, Chulan Zhang Liu, chinoise résidant en France, est décédée après s'être défenestrée lors d'un contrôle de police boulevard de la Villette à Paris.

Cette mort tragique, qui a été dissimulée tout le week-end, n'est pas un malheureux accident dû au hasard. C'est la cinquième défenestration d'un étranger sans papiers en deux mois. La mort de Madame Zhang Liu est la conséquence d'une politique inutile et dangereuse qui se met en place contre les étrangers en situation irrégulière.

Les lois se multiplient pour fermer toutes les voies à la régularisation, et ôter aux personnes le droit de vivre en famille. On veut imposer des tests ADN à l'usage exclusif des immigrants. On met en place des fichiers classant les personnes selon leur origine ethnique. Le droit d'asile est de plus en plus menacé. Le gouvernement somme les préfets de faire du chiffre et de remplir des quotas d'expulsion. Les rafles se multiplient, les gens n'osent plus sortir, circuler, aller travailler. Les jeunes partent à l'école la peur au ventre. La peur et l'absence de perspective conduisent à des gestes désespérés, qui peuvent se reproduire.

Nous ne pouvons pas admettre cette politique discriminatoire et violente, qui provoque des drames. Combien de morts faudra-t-il pour que s'arrêtent les contrôles, les perquisitions, les arrestations et les expulsions ? La politique du chiffre doit cesser. Les étrangers doivent être accueillis dans le respect des droits fondamentaux de la personne, conformément aux principes de la République et des conventions internationales, ce ne sont ni des délinquants ni des criminels.

Les signataires demandent solennellement au ministre de l'immigration de cesser de fixer aux préfets des quotas de reconduite aux frontières, politique du chiffre aux conséquences inévitablement dramatiques.

Le 26 septembre 2007

Premiers signataires : Acort-Racort, Alif, ATMF, Autr Monde, Cimade, Cedetim, Coordination des Groupes de femmes Egalité, CSP 11, 19e, CSP Montreuil, Fasti, FCPE, Gisti, LDH, Mrap, Racort, RESF, Ucij ; CFDT, CGT, FSU, Solidaires, SUD-Éducation, UNSA-Éducation ; Alternative Libataire, LCR, Les Alternatifs, MJS, PCF, PCOF, PS, Les Verts ; Le Maire de Paris

Le 20 octobre manifestons notre soutien

Tarification à l'activité à 100% : un pas de plus vers le démantèlement du service public hospitalier

Le passage à 100% à la tarification à l'activité dès 2008 des établissements publics de santé et participants au service public hospitalier (PSPH) va accentuer les déficits des établissements déjà en difficulté et entraîner la fermeture d'un nombre important d'hôpitaux locaux. Ce système de financement bénéficie principalement au privé commercial qui sélectionne ses activités et ses patients. Au-delà des conséquences sociales pour les personnels, c'est l'accès aux soins à tous qui risque d'être remis en cause.

Une pétition initiée par le Pr Grimaldi chef du service de diabétologie au groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière a recueilli un millier de signatures de praticiens et de cadres hospitaliers. Elle est disponible sur le site : www.legrandsoir.info et nous encourageons les équipes SUD à la populariser.

Une prime qui fait des vagues

Le 30 juillet dernier paraissait au Journal officiel un arrêté fixant la liste d'une petite centaine d'établissements dont les équipes de direction bénéficiaient d'une prime spéciale de 10 000 euros (dans la période d'austérité actuelle où les augmentations de salaires s'effectuent au compte goutte).

Au milieu de l'été, cette attribution se voulait discrète. C'était sans compter sur la vigilance de la section Sud de l'hôpital Paul Guiraud à Villejuif dont le « directeur » se retrouve parmi les heureux bénéficiaires cette prime au titre d'un établissement au climat social dégradé.

Quant on connaît les pratiques de cette direction, bien évidemment, cet octroi a été considéré comme une provocation parmi les personnels qui subissent l'autoritarisme de ce directeur depuis des années. Le fait que cette prime soit attribuée à l'équipe de direction de cet hôpital classé parmi ceux au « climat social difficile » est scandaleux. Cela équivaut à encourager toutes les directions d'établissements à agir de cette manière, puisque celles qui privilégièrent le dialogue social s'en retrouvent exclues !

D'ailleurs, les médias ont en général bien relaté la colère exprimée par les personnels et que SUD a été bien seul à relayer.

D'autres critères ont prévalu à l'attribution de cette prime : la situation financière déficitaire et la localisation dans des zones géographiques peu attractives.

Les établissements en situation difficile sont pléthores puisque la Fédération hospitalière de France (qui regroupe les responsables des établissements publics) estime à plus de 60% les établissements qui sont dans le « rouge ». Autant dire que les « gagnants » de cette prime devront sans doute rapidement appliquer des plans d'économies pour en justifier l'attribution, et

comme ils risquent de détériorer aussi vite le climat social, ils pourront ensuite la percevoir à ce titre !

Le versement de cette prime est aussi révélateur de la politique gouvernementale actuelle qui priviliege les managers, la prochaine étape étant sans doute l'attribution de stock-options aux directeurs d'hôpitaux qui feraient des bénéfices !

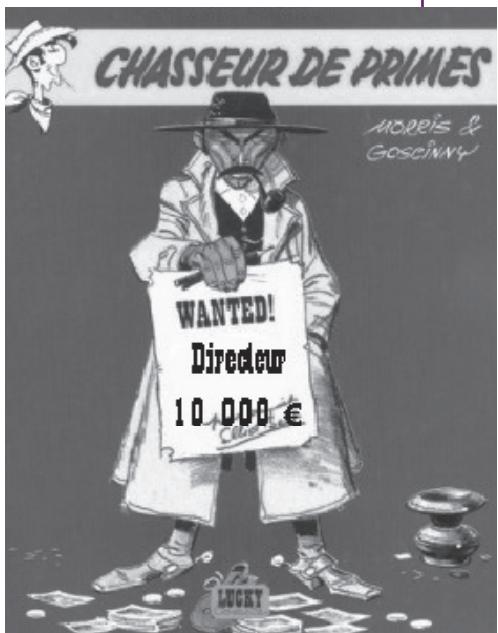
Courant septembre, le ministère engageait d'ailleurs des négociations avec les syndicats de directeurs sur la future part variable de leur rémunération. Il s'agit bien de la mise en place de du salaire individualisé, mais c'est déjà une autre histoire que nous aborderons prochainement.

Concernant les établissements situés dans des zones géographiques peu attractives (qui peuvent être dans le 9.3 comme la Creuse ou Mayotte) ils cumulent souvent les handicaps, mais bien évidemment pas uniquement pour les seuls directeurs. En effet de nombreux établissements subissent une pénurie chronique d'effectifs, notamment soignants et médicaux. Ces établissements sont souvent particulièrement défavorisés avec les nouvelles règles budgétaires, la tarification à l'activité, qui réduit encore leurs moyens.

Des zones sanitaires prioritaires
Bien évidemment de nombreux hôpitaux se retrouvent aujourd'hui en grande difficulté. Mais pour résoudre les problèmes de ces établissements afin qu'ils puissent assurer un service de qualité à la population desservie, il faudrait inverser les priorités actuelles qui favorisent la concentration des moyens dans les établissements les plus importants situés en général dans de grandes agglomérations.

Al l'exemple de l'Education nationale, même si ce n'est pas la panacée, des zones sanitaires prioritaires devraient être créées là où les problèmes sanitaires sont les plus criants.

Des crédits supplémentaires
Jean-Marie Sala



Travailler plus pour gagner plus



Gérard Filoche inspecteur du travail développe dix idées pour démontrer le miroir aux alouettes que représentent les heures supplémentaires de Sarkozy

es heures supplémentaires

pour les 5 millions de salariés des entreprises de moins de 20 salariés devaient être majorées à 25 % depuis le 1er janvier 2005. Ce sont MM Fillon et Sarkozy qui ont reporté cette mesure depuis trois ans. Ainsi ils ont fait travailler plus en gagnant moins que prévu 5 millions de salariés depuis trois ans.

L'exigence de hausse des salaires est générale. Le placebo de la promesse d'heures supplémentaires, en baissant sur elles le salaire brut, ne fait pas le compte. Nombre d'entreprises et de branches ne feront pas faire d'heures supplémentaires. Déjà cinq, six, sept millions de salariés travaillent plus près de 45 h, de 50 h, voire illégalement de 60 h

«la liberté de travailler plus pour gagner plus» n'existe pas. Tout salarié est subordonné à l'employeur qui décide de la naissance du contrat, de la gestion du contrat et de la fin du contrat. Jamais un salarié ne décide de la durée de ses horaires de travail.

Les heures supplémentaires sont probablement aujourd'hui estimées à 2,5 milliards. C'est l'équivalent de 1,4 million d'emploi. Alors qu'il y a 4,4 millions de chômeurs et que le chômage vient encore d'augmenter de 11 800 en août. Cette mesure associée au rallongement des annuités et le recul de l'âge de la retraite remet en cause la baisse du chômage qui pourrait baisser en ce moment pour des raisons démographiques. C'est donc le choix du maintien et de l'extension du chômage et de l'exclusion.

Mais plus de la moitié des heures supplémentaires n'est pas déclarée, ni payée au taux légal. Aucun moyen suffisant n'est donné à l'inspection du travail pour contrôler cette immense fraude qui pèse contre nos caisses de protection sociale. Pourtant il y a 9 plaintes sur 10 à l'inspection du travail pour heures supplémentaires impayées. Au mieux et très souvent, elles sont masquées sous forme de «prime exceptionnelle». si elles ne donnent plus lieu à cotisations sociales ni impôt, on peut craindre que désormais ce soient des primes exceptionnelles qui soient masquées en heures supplémentaires.

Les lois Balladur et Fillon permettant l'annualisation, les modulations d'horaires. ont rendu les heures supplémentaires invisibles et impayées puisqu'il y a des périodes «creuses» et des périodes «hautes». Ainsi lorsqu'il a surcroît exceptionnel de travail, les heures ne sont pas reconnues comme heures supplémentaires mais comme heures normales non majorées.

La redéfinition du temps de travail effectif en excluant certaines activités repas, habillement, formation entraîne une augmentation du temps de travail mais un temps non rémunéré. Borloo, en janvier 2005, a fait voter que «le temps de déplacement professionnel n'est pas du temps de travail effectif».

Ce sont des lois Fillon-Sarkozy qui ont allongé le contingent annuel autorisé d'heures supplémentaires. Il est passé de 180 h à 220 h avec possibilités d'y déroger, en pire, par accord (ex 360h dans les hôtels cafés et restaurants). Or l'augmentation du contingent

d'heures supplémentaires recule d'autant la majoration à 100%. Sarkozy et Fillon font travailler les salariés concernés plus en gagnant moins ! Puisque c'est la 221ème heure et la 361ème heure dans les HCR qui sont majorées de 100% au lieu de la 181ème heure.

Ce sont encore Sarkozy-Fillon qui ont étendu l'usage des «forfaits-jours». D'abord limités aux «cadres autonomes», ils ont été étendus aux cadres itinérants, aux salariés itinérants, puis à tous les salariés puisqu'un simple accord d'entreprise le permet. Or le forfait jour peut permettre de fausser le décompte et rend le contrôle de la durée maximale quotidienne (qui est toujours de 10 h) quasi impossible.

Ce sont encore Fillon et Sarkozy qui ont étendu les possibilités de compte épargne temps ce qui signifie «le droit» de ne pas prendre ses congés payés et jours de RTT. Mais ce n'est pas un «droit» puisque le salarié est subordonné et que c'est l'employeur qui signe ou non un accord en ce sens. Fillon a facilité le «rachat» des «compte épargne temps» à taux zéro, ce qui revient encore à faire des heures supplémentaires non majorées.

Le 1er octobre, les «lois supplémentaires» de Sarkozy-Fillon sont un marché de dupes qui coûte cher : en effet, là où, éventuellement, cela marchera, ce sera autant de «trou» en plus pour les caisses de Sécurité sociale. Car, il n'y a pas de «charge» sur les heures de travail, il n'y a que des cotisations : c'est à dire du salaire brut attaché au salaire net. Là, ils baissent le salaire brut, et ils promettent de compenser le manque à gagner des caisses sociales, par des versements de l'état... à partir de l'impôt collecté sur les... salariés.

Pour que la France travaille plus, il faut travailler tous !

Fabienne Binot

Il a osé, ils ont osé !

Dès 2001, Nicolas Sarkozy écrit : «Je crois utile qu'un système de franchise soit mis en place comme pour tout processus d'assurance... afin de responsabiliser les assurés sociaux.» Son idée est un seuil annuel de dépenses en dessous duquel l'assurance maladie ne remboursera rien. Rien du tout.

Trois ans plus tard, Philippe Douste-Blazy répond à la télé qu'il sera opposé à une telle mesure «parce que c'est comptable, c'est injuste parce qu'on ne peut pas faire payer de la même manière celui qui a un gros salaire et celui qui est au SMIC...». Il reprend toutefois à son compte la nécessité de « responsabiliser les assurés », vieux dogme libéral, qui fut l'axe principal de sa réforme avec des forfaits sur les soins. Plus que de l'incohérence, il s'agit bien de malhonnêteté quand on examine la suite...

À la convention Santé de l'UMP en juin 2006, après l'habituel couplet sur les abus et les fraudes (parfait pour désespérer la population de la notion de solidarité), Sarkozy pose LA question : «Nous parlons d'assurance maladie... Y a-t-il une seule assurance sans franchise ?» Escamotant habilement le mot « solidaire », il traite la protection sociale comme une simple question d'assurance commerciale. «Comment comprendre que le paiement d'une franchise soit insupportable dans le domaine de la santé alors qu'une charge de plusieurs centaines d'euros par an pour la téléphonie mobile ou l'abonnement Internet ne pose pas de question ?» pointe à son tour François Fillon, conformément au grand rêve de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Même leurs petits camarades de la Cour des Comptes leur font remarquer que c'est leur politique qui plombe la sécu !

Les 8,5 milliards d'euros de stock-options distribués en 2005, qui constituent bien un revenu lié au travail, donc normalement taxable, ont entraîné une «perte de recette aux alentours de 3 milliards d'euros»... cumulés «à une perte de plus de 4 milliards d'euros» correspondant aux indemnités de départ à la retraite ou de licenciement qui sont, elles aussi, exonérées de cotisations.

De quoi combler largement le déficit de la sécu chiffré à 8 milliards d'euros en 2006....

Franchises,

Un pas en arrière.....

Une note de la Direction de la Sécurité Sociale alerte le gouvernement sur les «inconvénients socio-économiques» de cette mesure, à savoir que 27% de la population, en particulier les jeunes en bonne santé, ne percevraient plus un centime de la Sécu chaque année, tout en continuant à cotiser. Ceci «pourrait fragiliser l'adhésion à l'assurance-maladie obligatoire». Prudent, Sarkozy tente de minorer la franchise en avançant l'idée de «quelques centimes à quelques euros pour chaque acte». Apprenons à nous méfier de la franchise à géométrie variable de Nicolas Sarkozy.

.....puis trois pas en avant

Alors Sarkozy sort de sa manche Alzheimer : la franchise ne servira pas à financer la sécu mais la lutte contre cette maladie, ainsi que celle contre le cancer et en faveur des soins palliatifs. Le président instrumentalise la compassion pour justifier le désengagement de l'Etat. L'idée initiale de franchise s'oriente alors vers celle de forfaits multiples, nettement plus conséquents que ceux que nous connaissons déjà, avec un montant annuel plafonné.

LE POUVOIR REND ALZHEIMER...***Le financement de la sécurité sociale est étroitement lié aux politiques d'emploi et de salaires.***

Le fameux «travailler plus, pour gagner plus» avec le recours aux heures supplémentaires exonérées de cotisations sociales ne viendra pas par conséquent combler le déficit.

Une bonne partie de celui-ci serait assurément annulée par une baisse du chômage, avec un véritable partage du travail. Or tout est fait pour agir à contrario, avec la remise en question des 35h, l'allongement de la durée du travail avec la réforme des retraites, la suppression des milliers de postes de fonctionnaires. Ce sont

Paradoxalement, ce seront les plus malades, pour lesquels cette réforme est justifiée par le gouvernement, qui en pâtiront le plus

Ce projet porte atteinte au droit à la santé pour tous. La situation va empirer pour les 7,4 millions d'assurés sociaux victimes d'affections de longue durée (ALD) qui ne paient pas de ticket modérateur, mais qui auront à s'acquitter de cette franchise. Cela va jusqu'à une remise en cause de la gratuité des soins pour les victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Des associations, des personnels de la santé s'accordent à dire que beaucoup de patients, et en particulier ceux qui n'ont pas les revenus suffisants, feront moins leurs examens. Du coup, des complications vont survenir. En croyant faire des économies, on va provoquer une catastrophe sanitaire. Les franchises sont injustes et dangereuses pour la santé publique.

dossier coordonné par
Corinne De Buhan

coupable d'être malade...

Les seules réponses gouvernementales sur les questions de financement de la sécurité sociale consistent à aller vers toujours plus de transferts de charge sur les ménages

Le projet prévoit de prélever 50 cents d'euros par boîte de médicament, par acte paramédical et 2 euros sur chaque transport sanitaire, jusqu'à 50 euros par an et par patient (il serait même question de 2x50 euros).

Les mutuelles ne pourraient pas rembourser ces franchises et même si c'était le cas, l'effet de ces mesures ne manquerait pas d'être répercuté sur leurs taux des cotisations.

Donc, si l'on prend une famille moyenne - n'appartenant pas aux «plus modestes», qu'on nous promet d'épargner - composée d'un papa, d'une maman (pas enceinte, sinon elle en est exemptée) et de deux enfants majeurs, on arrive déjà à un plafonnement de 200 euros. A cela s'ajoute le forfait d'un euro sur chaque consultation déjà à la charge des assurés sociaux depuis 2004 (Merci Doste-Blazy) et qui sera perçu avec ce projet jusqu'à quatre fois par jour au lieu d'une. Ajoutons le forfait hospitalier de 16 euros par jour et de 18 euros pour les actes hospitaliers supérieurs à 91 euros (depuis 2004 également). Et les dépassements d'honoraires, sans parler des dessous de table. Et le ticket modérateur en croissance constante sur les consultations et les médicaments... jusqu'aux déremboursements de médicaments.

Une personne sur cinq renonce déjà à des soins. Ce projet conduit à penser que se soigner va devenir un luxe auquel renonceront de plus en plus de foyers modestes !

La somme que rapporteront ces nouvelles franchises est de 850 millions d'euros,

annonce la ministresse Roselyne Bachelot. On nous explique donc que l'Etat ne peut assumer cette charge, et qu'il lui faut puiser dans les poches des patients... après avoir puiser dans les poches des salariés, en supprimant un jour de repos (le fameux lundi de pentecôte) pour financer les maisons de retraite.

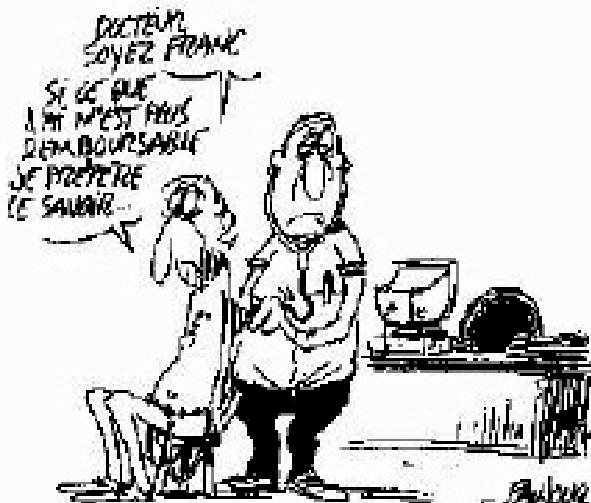
«Responsabiliser le patient» a assez peu de sens quand les déterminants d'une pathologie lui échappent tout comme la manière de la traiter. D'ailleurs, la mise en place de forfaits ces dernières années n'a pas empêché l'accroissement des dépenses de soins.

Tout est question de priorité : il n'y a pas de budget pour Alzheimer, le cancer, les soins palliatifs, la petite enfance ou le grand âge, mais on distribue 13 milliards d'euros aux entreprises et aux privilégiés dans le «paquet fiscal», voté cet été !

Construire un authentique système de santé solidaire

A l'opposé des réformes du gouvernement, véritable cheval de Troie de la marchandisation progressive de la santé nous revendiquons un système de santé public :

- renforcé dans son dispositif de soins primaire, maisons de santé, dispensaire, médecin référent, services coordonnés de soins et de maintien à domicile public à l'échelle du canton. Services de proximité faciles d'accès et gratuits.
 - régulé par les assurés sociaux et financé sur l'ensemble des salaires et des éléments de rémunération.
 - appuyé sur un réseau unique de service public hospitalier redessiné en fonction des besoins de la population et non d'intérêts économiques;
- Nous agirons pour construire un système de santé solidaire, universel et gratuit.



Là où y'a du profit à faire, c'est tout bénéf... pour le «marché» de la santé en pleine expansion.

Quand la santé prend le tournant de la privatisation, la logique n'est plus de dépenser moins, mais d'inciter les malades (des consommateurs) à dépenser plus...

Le budget de la Sécu, supérieur à celui de l'Etat, attise les convoitises des assurances privées et des banques qui rivalisent d'imagination pour capter les jeunes, riches et bien portants, c'est-à-dire les populations à faible risque au détriment des autres. Dans ce contexte, les mutuelles ont le plus grand mal à maintenir les solidarités et s'engagent elles aussi dans une logique strictement marchande.

Ce processus va encore s'accélérer avec l'application des directives européennes qui imposent désormais une libre concurrence en mettant au même pied d'égalité organismes mutualistes et compagnies d'assurances. En incitant les assurés à se couvrir en fonction de leurs besoins, on porte gravement atteinte au principe de la solidarité, de la mutualisation des risques et, au final, à l'assurance maladie obligatoire. Ces pratiques introduisent l'idée de « bonus » et de « malus » dans la santé et prônent l'individualisation et la sélection des risques.

Ce dossier a été réalisé à partir des contributions des membres du collectif contre les franchises médicales.
Remercions particulièrement : Christian Lehmann et Martin Winckler, médecins et écrivains, à l'initiative de la pétition sur www.appelcontrelaufanchise.org ; André Grimaldi ; Act Up ; Attac France ; le SMG (<http://www.smg-pratiques.info>) ; Solidaires et tous les autres...

Services publics, un bien commun à défendre !

Depuis des années, les services et les entreprises publiques subissent : déréglementation, mise en concurrence, privatisations partielles ou totales, externalisation des services, érosion du statut.

ujourd'hui, le gouvernement, accélère le changement de statut juridique d'EDF-GDF, poursuit le plan Hôpital 2012, dérègle le secteur postal avec en prime l'ouverture du capital des services financiers de La Poste, fusionne le recettes et les trésoreries du ministère des finances, supprime des postes de profs et d'éducateurs dans l'Education Nationale, attaque le service public de l'emploi.

Le gouvernement prévoit en outre de vendre les parts d'entreprises publiques où elle est encore majoritaire (SNECMA, Air France, France Télécom...)

En parallèle avec la privatisation de l'assurance-maladie, le gouvernement choisit de démanteler le service public de santé. La question de ce service public est pourtant un enjeu de société majeur qui engage l'avenir de tous sans distinctions usagers ou citoyen, car tout citoyen sera un jour usager du service public de santé. C'est de la santé et de l'avenir de la population dont il est questions derrière les chiffres et les grandes manœuvres économiques.

Les motifs invoqués pour libéraliser et privatiser sont toujours les mêmes : faire baisser les prix pour les consommateurs, leur offrir la liberté de choix, permettre des alliances notamment internationales. Mais dans les faits, les conséquences sont partout identiques : exclusion des populations non solvables, dégradation de la qualité des services, augmentation des prix

pour les particuliers, reconstitution de monopoles privés après une période de concurrence «sauvage». Instauration de services à plusieurs vitesses ou niveau selon les ressources économiques et ou le lieu de résidence.

Régulièrement, les anciens monopoles publics, pris par la folie des grandeurs, font exploser leur dette (France Télécom, EDF, scandale du crédit Lyonnais...) : ce sont alors les usagers ou les contribuables qui sont appelés à renflouer le navire, avant que ceux-ci soient vendus. Deux fois floués par le libéralisme les bons contribuables....

Au final, les usagers voient les prix augmenter, et le service public s'étioler.



Par ailleurs, la logique de continuité territoriale et d'égalité d'accès en prend un coup : les petits hôpitaux, les maternités et les bureaux de poste jugés non rentables ferment et les services de «proximité» s'éloignent...

Pour justifier le non-replacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite et la casse du statut de la fonction publique, le gouvernement met en avant une volonté farouche (à faire

peur) d'améliorer le service rendu aux usagers, devenus clients, du poids de la rémunération des fonctionnaires restant, et enfin de moderniser le système.

Toute modernisation est illusoire si le gouvernement vide les services publics des fonctionnaires qui les mettent en oeuvre. Si l'on veut placer l'intérêt général et les besoins de la majorité des françaises et des français comme une priorité, il faut construire de grands services publics, élargis, évolués et démocratisés.

Partout en Europe, la même politique est à l'œuvre, quelques soient les gouvernements en place. Face à cette offensive cohérente, la riposte doit aussi être cohérente. Lors du Forum Social Européen d'Athènes en 2006, un réseau européen de défense et d'amélioration des services publics a vu le jour, réunissant les réseaux nationaux déjà existants, les organisations syndicales présentes (dont Soplidaires), les associations de citoyens, de consommateurs..

Ce réseau s'est donné comme premier objectif la mise en convergence des constats, des analyses, faits dans les différents pays afin de définir un cadre commun de mobilisation.

Une première apparition publique du réseau est prévue en décembre dans l'enceinte même du parlement européen. Le Forum Social Européen de Malmö en septembre 2008 sera un autre moment fort de visibilité et de travail pour élargir le réseau et proposer de vraies échéances communes de mobilisation au niveau européen.

Thierry Lescant

Tou(te)s en ordre..de bataille !

7^{ème} semaine de grève au centre de guidance infantile de l'ARSEEA à Toulouse, (association de sauvegarde de l'enfant de l'adolescent et de l'adulte).

Les salariés réclament la levée d'une sanction disciplinaire et des mutations autoritaires et sur le fond c'est l'orientation de la politique de soin de l'association qui est en cause. La DG de cette association, soutenue par son CA, refuse toute négociation et est en train d'organiser la dispersion des salariés.

La Santé pour tous n'est pas une utopie

Septembre 1978 : 134 pays signent la déclaration finale d'Alma Ata qui fixe pour objectif la Santé pour tous à l'an 2000, en réclamant l'instauration d'un ordre mondial et des rapports Nord/Sud plus justes.

Décembre 2006 : malgré des progrès spectaculaires dans la médecine, 12 millions d'enfants meurent de maladies qui auraient pu être prévenues et les inégalités Nord/Sud se font encore plus criantes.

Et pourtant, la Santé pour tous n'est pas une utopie. C'est un projet politique qui se base sur les concepts de justice économique et sociale et le respect de tous les droits humains. Longtemps sacrifiée sur l'autel du mal développement, suite à 25 années de politiques néolibérales, cette notion est devenue une composante essentielle du développement soutenable.

La question n'est donc pas de savoir si mais comment changer les choses. Et rendre publique la volonté de réappropriation du concept de la Santé pour tous par les luttes de différents acteurs et mouvements sociaux du Sud comme du Nord.

La Santé, pour tous c'est l'affaire de toutes et tous et

Depuis plusieurs mois, Sud a lancé une campagne de mobilisation contre la mise en place des ordres professionnels, par voie de tracts et pétitions, par des rassemblements, par des AG.

ujourd'hui, l'urgence est l'organisation de la résistance contre les ordres des masseurs-kinésithérapeutes et pédicures-podologues, qui sont en place.

Le mouvement des masseurs-kinésithérapeutes (MK) est ancré et commence à être visible avec la constitution d'une coordination oeuvrant sur site Internet, avec les AG parisIennes organisées par l'AP-HP qui ont regroupé 150 à 200 collègues, avec la manifestation du 26 septembre lors de l'inauguration des locaux du Conseil National de l'Ordre des MK (CNOMK).

La force du mouvement réside dans le nombre de professionnels refusant de s'inscrire à l'ordre et de payer pour avoir le droit d'exercer un métier qu'ils pratiquent depuis plusieurs années. Seulement 10% de salariés auraient réglé leur cotisation et chez les libéraux près de 30% n'auraient rien payé.

Et ça agace profondément l'Ordre !

Et les établissements ne savent pas quelle attitude adopter face à cette fronde de professionnels déjà en nombre insuffisants et mal payés au regard du secteur libéral.

Ordre et répression :

L'ordre des pédicure-podologues refuse d'inscrire au tableau ceux qui n'ont pas payer leur cotisation et menace d'interdiction d'exercer les collègues.

L'Ordre des MK s'adresse aux salariés par lettre ouverte pour dénoncer

l'attitude de Sud, accusé de calomnie quand on dénonce les dépenses importantes générées par la mise en place de cette instance inutile (locaux départementaux, régionaux et nationaux, voyage, indemnités ...). Dans le même temps, le CNOMK a la tentation de s'engager sur la voie répressive avec des actions judiciaires pour le recouvrement de la cotisation.

En avril 2008, les élections au conseil de l'Ordre infirmier devraient se tenir. C'est pourquoi, les établissements font pression sur les professionnels pour qu'ils s'inscrivent sur le fichier ADELI (Automatisation des Listes) géré par les DDASS. Ainsi, ce qui devrait être réalisé depuis toujours par les services de l'Etat va donc être réalisé à seule fin de transmettre le fichier à une instance privée, chargée de faire payer pour travailler. Si ce recensement gratuit est enfin mis en place pour recenser la démographie infirmière, on ne peut que s'interroger sur le pourquoi d'une instance ordinaire dont les professionnels ne veulent pas.

L'Etat se défausse de ses prérogatives d'organisation du système de soins, renvoyant la responsabilité à des ordres professionnels éclatés. C'est la balkanisation des professions. A l'avenir, tout problème posé à une profession devra être posé en terme de revendication, et réglé non plus par l'Etat mais entre «collègues» avec les élus aux ordres.

C'est un marché de dupes car le cœur de la démographie reste des prérogatives de l'Etat (quotas de formation et financement de la sécurité sociale restent fixés au niveau national par la loi)

Les MK montrent la voie de la résistance. Aidons les partout à tenir jusqu'à l'entrée en lutte des infirmiers avec un rapport de forces en faveur des salariés (80%).

Patrick Nicolaon

Pour 2006-2007, indemnités applicables à l'Ordre des Masses-kinési-thérapeutes :

- indemnité de perte de ressource : 304 € par jour
- indemnité d'investissement personnel (I) : 235,60€



Pas de guerre des polices pour les mineurs !

Les directions de la police nationale et de la gendarmerie associées sur la question de la justice des mineurs ont déclaré qu'il est «dommageable qu'en matière correctionnelle, la mise en détention provisoire des mineurs de moins de seize ans soit proscrite» ! La réforme de l'ordonnance de 1945 avance à grands pas, le souci éducatif de ces messieurs fait plaisir à voir.

Ils donnent le «la» pour la deuxième loi de programmation et d'orientation de sécurité intérieure que l'on nous concocte. Elle prévoit la mutualisation des moyens de la police et de la gendarmerie. Cette union des «chaussettes à clous» permettra entre autre de rentabiliser les centres de détention pour mineurs tout neufs.

Il n'y a pas que la répression

L'office de HLM du Havre règle le problème préoccupant des nuisances dans les halls d'immeuble. Ces brillants sujets ont fait construire un faux hall d'immeuble dans une cité, un geste architectural salué dans la presse. Les petits gars peuvent ainsi trainer sans choquer les bons vieux, flinguer les boîtes aux lettres et taguer les portes.

Voilà une belle expérience d'éducation populaire qu'il nous appartient de saluer.



ix mois après les élections présidentielles, un premier bilan n'est pas surprenant.

Il n'y a rien de nouveau pour un système qui n'est libéral que pour le capital, lorsqu'il est menacé ou qu'il veut passer à un stade de développement nouveau, une bureaucratie de contrôle s'instaure avec tout l'appareillage de coercition nécessaire.

Ce n'est pas que ça roupillait avant, mais aujourd'hui il faut avouer que ça ronfle sec. Les textes tombent comme giboulées en mars, nous aurons l'occasion de parler des décrets d'application de la production du début de l'été..

L'immigration comme bouc émissaire.

Il n'y aurait rien de plus urgent pour notre société que de mettre en place une immigration choisie, d'ailleurs c'est la grande tendance européenne, et puis nous avons la lutte anti terroriste. On sait bien d'où ils viennent ceux là. Et petit à petit des règles tombent, un peu de sécurité contre un peu de liberté, c'est pour ton bien. Il y a le marché de l'emploi, déjà que le franchouillard pur porc n'est pas assez productif et secrète de la dépense publique à tire larigot, on ne va pas s'encombrer des bouches inutiles. Ces messieurs dames du gouvernement et du medef réunis nous ont parlé de l'opposabilité du marché du travail,

du malaise des banlieues, de la deuxième et troisième génération qui tournerait vinaigre, à part bien sur quelques exemples au gouvernement , remarquables témoignages d'intégration vertueuse.

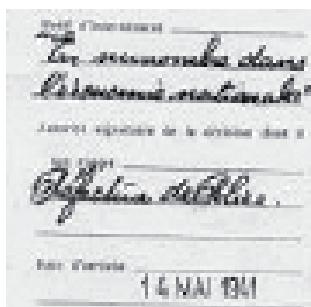
Une stratégie de la terreur est mise en place, comment imaginer que l'on préfère se jeter d'une fenêtre plutôt que de tomber aux

mains de la police. Comment imaginer que l'on puisse vivre dans une peur panique de tous les instants, aller au travail, à l'école, faire les courses fait courir le risque d'une rafle, le coup de sonnette d'une descente de police. Avant nous voyions ces choses à la télé.

«Pour des gens de ma génération, cela rappelle de mauvais souvenirs.»

Ainsi parlait C. Pasqua, un spécialiste de l'accueil en commentant l'amendement Mariani au projet de maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile. Outre les restrictions à tout

regroupement, le député chouchou de l'extrême droite propose un examen ADN à ceux qui veulent retrouver leurs familles. Cette honte est dénoncée y compris à droite. Elle risque de faire oublier la scélératesse de l'ensemble du texte et les futurs projets dans les tuyaux.



Notre société ne sortira pas indemne de la chasse aux enfants, à leurs parents, la liberté n'est pas inné, elle est le fruit d'un apprentissage de valeurs. Ce n'est pas la visite du président d'une république laïque à la mosquée de Paris qui garantira nos libertés, de circuler, de penser de protester.

La résistance est déjà réprimée, procès à RESF, garde à vue d'une assistante sociale... Tous les réseaux utilisent et utiliseront ces attaques pour populariser leur lutte, celle d'un monde possible. Dans les secteurs de la santé et du social, nous pouvons reposer l'accès aux droits élémentaires pour les immigrés en n'oubliant pas que toujours l'exil est une souffrance.

La plume révoltée

Clinique St Côme à Millau

*Ce n'était qu'un début
on a continué le combat !*

l'issue du mouvement de grève de mai /juin dernier (voir Différent n°10), nous étions ressorti KO debout face à l'impossibilité de faire aboutir nos légitimes revendications salariales...

La suite a été plus porteuse et les lignes ont bougé.

Les négociations annuelles obligatoires anticipées ont été pour la première fois faites de propositions et d'avancées. Certes, on peut considérer que ce ne sont que quelques gouttes d'eau dans un océan d'exploitation. Mais nous venons de si loin !

Baisse du seuil d'annualisation au titre du temps d'habillage et de déshabillage, augmentation de 1,5 % de la valeur du point au-dessus de la valeur recommandée par la Fédération de l' Hospitalisation Privée, intégration de la prime différentielle pour les plus

week-end travaillé sur trois.

S'en sont suivis les élections des Délégués du Personnel et au Comité d'Entreprise avec un taux de participation record de presque 100%. Les listes Sud ont progressé de 38 à 44 % pour la liste titulaire et de 37 à 41% pour la liste suppléante. Avec deux élues et un vote à l'unanimité pour que la déléguée du personnel Sud occupe le poste de secrétaire de CE, le travail et le combat syndical vont continuer de plus belle !

Oui la lutte paie, nous avions semé quelques graines d'une grande colère il y a quelques mois, nous en récoltons quelques fruits..

Le plus dur reste à faire, mais nous nous sortons de cette période tourmentée plus riche avec l'assurance que lorsque l'on se bat on peut avancer.

Avec la certitude enfin que le mot Solidaire a revêtu tout son sens. Merci à



bas salaires dans le calcul du Revenu Annuel Garanti, Prime exceptionnelle de fin d'année, garantie pour les salariées en fin de grille de continuer à progresser de 2 points de coefficient par an, cumul des primes dimanches et fériés, nuits et fériés, fractionnement des CA, ouverture d'un plan pour des formations de longues durées qualifiantes avec maintien du salaire, prise en charge par l'employeur de 50% de la mutuelle (après référendum des salariées sur cette question qui a été très débattue !), maintien d'un rythme d'un

tous pour leur soutien moral. Le soutien financier a permis de payer aux grévistes les 50% de retenues de salaires faites par les patrons !

A nous tous et toutes de continuer le combat ensemble, au quotidien dans toutes nos boîtes .Vaste chantier !

Véronique Galtier

Mission syndicale en Palestine

Durant 2 semaines, 7 militantes dont 4 de sud santé sociaux, vont séjourner en Palestine dans la région de Bethléem. Elles travailleront au renforcement de nos liens et de notre solidarité. Un stage de formation Solidaires se tiendra sur notre syndicalisme et la Palestine le 27 mai

2008.

Tout a un prix, même les hosties

Les carmélites de Bourges ont annoncé qu'elles augmentaient de 20% le prix des hosties qu'elles fabriquent pour « rentrer dans leurs frais ». La boîte des 100 petites dorées coutera 1,75€ tandis que celle des 100 grandes reviendra à 6,50€. Les carmélites devraient malgré tout garder leur clientèle qui dit pouvoir assumer cette augmentation

La Fédé s'est installée près du métro Marx Dormoy...

Mais qui est-il ?

Né en 1888, il devient membre de la SFIO et à ce titre du cabinet de Léon Blum sous le Front Populaire. Il a participé aux accords de Matignon (semaine de 40h, congés payés, création des conventions collectives,...). Ministre de l'Intérieur entre 37 et 38, il a combattu les ligues fascistes, démantelé le complot de la Cagoule et destitué Jacques Doriot, maire de St Denis et fondateur du Parti Populaire Français, d'inspiration fasciste. Élu sénateur, il a refusé en 1940 de donner les pleins pouvoirs à Pétain.

Arrêté par le gouvernement de Vichy, emprisonné en centre d'internement puis placé en résidence surveillée à Montélimar, il meut victime d'un attentat à la bombe le 26 juillet 41, très probablement perpétré par l'extrême droite qu'il avait combattue.

Hôpitaux-prisons, autopsie à vif d'une politique

Difficile de s'y retrouver d'une déclaration à l'autre, Sarkozy surfant sur l'actualité comme un éphèbe bronzé sur la vague du Lacanau pro sous les flashes des photographes, revisite à lui tout seul le code civil, le plan santé mentale, bouscule quelques notions de droit et grimpe dans les sondages. L'anecdote devient loi, le fait divers est instrumentalisé, et en attendant les malades mentaux en mal de soin emplissent des prisons dans lesquelles ils n'auraient jamais du aboutir, et le fait divers psychiatrique inonde les unes.

chaque fois qu'il le peut Sarkozy agite le « pathos », le pathétique, ce qui va provoquer chez l'auditeur une irrépressible sensation de compassion ou agiter le spectre de la peur de l'autre qui sert son fond de commerce sécuritaire et qui oblèrera pour un temps toute faculté de pensée critique. Comme TF1 rend le cerveau des téléspectateurs disponibles pour la pub, le président Nicolas est passé maître dans l'art d'ouvrir les cerveaux à sa propagande.

Derrière l'annonce de la création d'hôpitaux prisons, on en oublie très vite qu'en faisant cela il confisque à son gré des moyens de soins prévus par le plan santé mentale pourtant chiche en mesures. La première unité de soins destinée aux détenus sera donc détournée de son usage pour accueillir des « délinquants pédophiles ». Emus par les victimes de crimes pédophiles on en oublie la précision que ces hôpitaux prisons à la dénomination ambiguë ne s'adresseront pas à des détenus, mais seront en fait des prisons psycho sociales.

Sarkozy par la même renforce le volet enfermement de la psychiatrie et dégage un espace non juridique à un « emprisonnement » sans jugement. Sans vouloir faire dans de la science fiction catastrophe, les campagnes médiatiques orchestrées en faveur de la castration chimique et pourquoi pas bientôt au conditionnement hypnotique, nous fait rentrer de plein pied dans une société qui ne s'intéresse plus qu'à éradiquer, ou masquer des symptômes, écarter des populations, mais en aucun cas s'occuper des malades ou résoudre des problématiques.

Le temps du grand renfermement disait Bonnafé.

Depuis le temps que nous alertions, la psychiatrie a fait son petit bonhomme de chemin vers la régression. Pour comprendre il faut que les non psy

intègrent quelque chose, en psychiatrie les médicaments ne traitent essentiellement que les symptômes, à savoir les manifestations de la maladie. En psychiatrie « idéale » le soin est chimique au besoin quand ça aide, le soin est social quand la société déconne et la nôtre déconne à plein tube, mais le soin est avant tout une question de relation, de rencontres et d'accompagnement.

On a aboli le diplôme spécifique des



ISP, infirmiers de secteur psychiatriques sous couvert d'harmonisation européenne des diplômes en 91.

Peu de temps après la filière médicale correspondante est supprimée aussi. Il faut voir en même temps dans ce mouvement une montée en puissance de la rationalisation des maladies mentales à travers des théories comme le cognitivisme et le comportementalisme en écartant les approches humanistes inspirées de la psychanalyse et de la psychothérapie institutionnelle. L'autre phénomène majeur en l'occurrence étant la place prise par le médicament dans la thérapeutique et les laboratoires pharmaceutiques dans la formation.

On remplace les mieux formés par des gens moins bien préparés, on déqualifie : l'ISP disparu n'est pas suffisamment compensé par une formation renforcée auprès des IDE (les ISP bénéficiaient en outre d'études rémunérées), ensuite les transformations de postes, d'IDE en AS, d'AS en ASH, viennent boucler la restructuration.

En même temps on diminue le nombre de lits de psychiatrie bien en deçà de la demande. Se crée une population abandonnée, développant des symptômes psychopathiques dans l'impératif du besoin de survie immédiate, symptômes qui se rajoutent à leur souffrance et rendent les situations encore plus impossibles. Ce qui concourt à engendrer une image plus violente de la psychiatrie dont les malades sont les premières victimes, mais pas les plus voyantes. En souffrance socio économique extrême, stigmatisés par des représentations sociales péjoratives, en rien responsables de soignants de moins en moins bien préparés et formés ni d'une institution délinquante qui soigne et accompagne de moins en moins bien, les malades sont soumis à des pressions majorant leur souffrance.

La dérive de l'institution et le traitement politique de la psychiatrie sont les seules et uniques sources de cette violence.

Pourtant la criminalité reste bien plus faible dans la population repérée comme souffrant de troubles psychiatriques que dans la population générale. Aucun média ne le claironne, et c'est une étude du gouvernement (A Lovell, sur les violences en milieu hospitalier), qui le démontre. La surmédiatisation du fait divers, la souffrance sociale accrue cause elle-même de dérapages, l'abandon de patients à leurs souffrances et à leur délire, et la situation est mûre pour accueillir de nouvelles formes d'enfermement.



■■■
Demandez au collègues des SMPR (ceux qui soignent dans les prisons) combien de patients ils suivent qui ne savent même pas pourquoi ils sont là, ni même pour certains où ils sont. Quels moyens ils n'ont jamais eu de soigner et de remplir leur mission.

Qu'il y a de plus en plus de malades psy en prison parce que les juges préfèrent enfermer plutôt que de laisser en liberté des gens qui ne seront pas soignés faute de moyens adéquats.

Les hôpitaux prisons ou autres structures carcérales ne sont une fois de plus que la face émergée, clinquante, médiatique d'une politique qui fait son lit du sentiment d'insécurité. Là encore la pénurie de moyens et l'insuffisance du pouvoir d'intervention font que les SMPR ne peuvent remplir leur mission et leurs soins ne s'adressent qu'à la population écrémée par l'administration pénitentiaire.

Ce serait bien moins voyant c'est sûr, et bien moins dans le sens de la politique du gouvernement de renforcer les moyens du soin. Le soin extra hospitalier est insuffisant dans la plupart des secteurs et se réduit à peau de chagrin là où il existait. Les structures d'accueils implantées dans la cité, centre d'accueils et de crise ou de thérapies brèves, accueils thérapeutiques à temps partiels, appartements thérapeutiques, centre de postcures sont condamnés soit politiquement soit économiquement. Et pendant ce temps l'intra hospitalier est embolisé de demandes de soin non résolues à l'extérieur et les prisons s'emplissent de personnes qui relèveraient de soin et d'accompagnement.

Ce n'est qu'au prix de la revitalisation de ce réseau que l'on saurait s'il faut ou non des structures spécifiques. Mais au plus fort de la politique de secteur, là où elle s'est appliquée on s'en passait fort bien.

L'heure n'est donc pas à étudier les mérites des solutions carcérales proposées, l'heure est à réclamer les moyens du soin.

Leonyfer

Ils nous ont quitté...

Adèle Payan, trésorière de la fédération depuis la création du C.R.C. Santé-Sociaux est décédée le 30 juillet, à 59 ans, après des années de lutte contre un maudit cancer. Une délégation du secrétariat fédéral et des «ancien(ne)s de la fédéraltion ont soutenu sa fille lors des obsèques

dèle Payan n'est plus.

Pour les camarades de la Fédération SUD santé-sociaux qui l'ont connue la peine et la tristesse sont grandes. Ces dernières années Adèle ne faisait plus que de rares apparitions dans les locaux du syndicat ou dans les manifs, quand les phases de rémission de sa maladie le lui permettaient.

Le syndicat a du apprendre à faire sans elle, sans notre discrète mais ô combien précieuse trésorière fédérale, qui avait su, loin des effets de manche (ce n'était pas son truc), prendre toute sa part de l'édification de notre outil de lutte et de défense sociale.

Adèle c'était une militante dévouée, estimée et appréciée pour sa gentillesse, sa disponibilité, ses bons conseils, son engagement qui n'a jamais failli aux cotés des exploités, de tous ceux et celles qui triment et qui galèrent.

On dit que la vie se mesure à l'aune

de nos actes ; Adèle restera dans la mémoire du syndicat, cette chaîne humaine, comme l'un de ses tous premiers maillons... le point de départ de notre aventure collective. Et là où cette aventure nous conduira demain, dans tous les combats sociaux à venir, nous t'emportons dans nos cœurs, pour

toujours, Adèle.

Pascal Dias



Didier Santaromana, militant du syndicat de Seine-Maritime s'est donné la mort au mois de septembre. Ses camarades ont tenu à lui rendre hommage.

otre syndicat vient de perdre un homme chaleureux et humaniste.

Didier était humain, trop humain.

Ses camarades du syndicat de Seine Maritime

Didier Santaromana travaillait à l'Oeuvre Hospitalière de Nuit à Yvetot, en Haute-Normandie. Il militait depuis plus de 10 ans à Sud. Sa présence nous était agréable et nécessaire.

Son absence va nous être pesante et nous montre la fragilité de nos vies. Didier a choisi de disparaître, ne supportant plus le poids du passé et ne voyant plus d'avenir possible. Son charisme et sa disponibilité, son ouverture au monde et ses combats pour le transformer vont nous manquer.



l'achat du livre
de



Yasmina Reza , par exemple « L'aube, le soir, la nuit », chronique littéraire de la campagne de Sarkozy. Il est des livres

inutiles. C'en est un car franchement, les confidences de Nicolas le Petit, l'observation faussement distanciée du personnage, la perception de ses fragilités et de ses états d'âme d'entre meetings...on s'en tape !

Par contre, il n'est pas inintéressant de savoir que ce bon coup éditorial (200 000 exemplaires vendus à ce jour) est l'oeuvre d'une collaboratrice de la revue atlantiste et néo-libérale « Le meilleur des mondes » où la dame côtoie quelques uns des récents convertis (Glucksmann, Bruckner) à la rhétorique sarkozienne. Dans le paysage sursaturé par les moindres faits et gestes du Sarkoléon de Neuilly, au dispositif savamment organisé de la communication présidentielle, n'ajoutons pas un seul centime de droit d'auteur.

Il est déjà suffisamment pénible de pénétrer aujourd'hui dans un kiosque à journaux sans pouvoir échapper à Nicolas,

Cécilia, Rachida.... Omniprésence dont une bonne partie de la presse l'organise tout en semblant parfois le déplorer pour en même temps en faire ses choux gras. Perversité et rentabilité, jeux de cour où comme chacun sait les miroirs ont leur importance. Jeux de cour du monarque distribuant bons et mauvais points, cajolant, flattant, menaçant, petit père du peuple qui aime bien châtie bien.

Images d'ouvriers émus, respectueux, tenant sagement leur casque à la main et dont le président aime tellement les poignées de main franches et viriles qu'il est tout prêt à les laisser travailler plus. N'est ce pas là le meilleur des mondes de la justice sociale ?

Images pétainistes relookées par Berlusconi.

Outrances ? Exagérations ? Certes Sarkozy n'est pas Pétain pas plus que les CRS ne sont des SS et on imagine mal le maréchal en train de faire son jogging avec un tee-shirt « I love Vichy Saint Yorre ».

Il n'en reste pas moins que la formule Travail Famille Patrie va comme un gant à ce gouvernement où s'activent, dans une alchimie qui provoque l'extase des politologues : le french doctor soldat, la bigote et l'insoumise, sans parler de toutes ces commissions où officient tant d'hommes libres, « gardant le cœur à gauche ».

Ad nauséam dirons nous, à l'heure du retour de la messe en latin.

Alors que faire ? Comme disait Vladimir (pas Poutine, l'autre) avec un sens des formules qui ne cesse de nous interroger. Les médias sont devenus aujourd'hui un élément essentiel de la vie politique. Nous ne partons pas de rien dans le domaine de leur analyse critique. Il y a eu « Les pieds dans le PAF », la publication de « Les chiens de garde », Acrimed... toutes démarches utiles, pertinentes mais qui peinent à enrayer une entreprise non pas unique mais multiforme de formatage de la pensée.

Combat compliqué lorsque la télévision, ses chaînes nombreuses, les journaux gratuits, deviennent les principaux vecteurs d'informations... et de divertissement.

Questions ouvertes. Faut-il passer par Ardisson, Fogiel, Ruquier pour capter une brie de discours de Olivier Besancenot, Clémentine Autain ou Jean-Luc Mélenchon pour ne citer que les plus médiatiques (donc les plus invités) ? Ou se réfugier dans l'abstinence, en gardant en tête que la télé pour ne parler que de ce média n'est sensible qu'à un seul critère, l'audimat.

Je vous laisse y réfléchir et en attendant vous propose de participer à ce qui pourrait être un grand moment de respiration démocratique. Le 30 novembre, jour où Sarkozy a annoncé sa candidature en 2006, le rassemblement pour la démocratie à la télévision appelle à une journée sans Sarkozy dans les médias. Relayons cet appel et le 30/11/07, ouvrons un livre, manifestons, faisons l'amour et éteignons la télé !



communauté de Longo Maï fera fulminer sans doute plus d'un syndicaliste. J'ai choisi cet exemple, il y en a d'autres qui prêtent à débat. Reste que ce film est un antidote vivifiant dans une

e dernier film de Pierre Carle sorti avant l'été poursuit sa critique et son inventaire des résistances au salariat.

Les premières images nous montrent Pompidou exposant ses vues sur les perspectives du capitalisme. Le discours date de 1967. Tout y est dit de ce que nous vivons aujourd'hui : exacerbation de la concurrence, la compétition généralisée comme donnée incontournable et horizon indépassable.

S'enchaînent ensuite dans un montage un

peu disparate et bricolé, des interviews, des séquences montrant des expériences où cherchent à s'inventer d'autres rapports au travail, à l'argent.

Résistances des villes et des campagnes, individuelles ou collectives, Pierre Carle et son équipe donne la parole, montre, sans hiérarchie ni distribution des prix. Il nous livre ces expériences et nous laisse juge.

Et il y a effectivement à réfléchir et à dire.

La protection sociale vue par la

Claude Carrey